

**I. AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP/...../S/2018-2019
RELATIF A L'ASSURANCE DE LA FLOTTE AUTOMOBILE DE L'INSTITUT
NATIONAL DE SECURITE SOCIALE « INSS »**

Date de publication : 25 / 10 /2018
Date d'ouverture : 13 / 11 /2018

1. Objet

« L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) » invite, par le présent Avis d' Appel d'Offres, les sociétés d'assurance à présenter leurs offres sous pli fermé, pour un marché relatif à l'Assurance de la Flotte Automobile de l'INSS pour une période de 12 mois calendaires. La flotte automobile est spécifiée à la Section II.

2. Allotissement

Le marché est constitué d'un (1) seul lot : **Assurance Flotte Automobile**

3. Financement du marché.

« L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) » financera le marché sur ses fonds propres, exercice 2018-2019.

4. Spécification du marché.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi, édition 2018 et ses textes d'application.

5. Condition de participation.

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes personnes physiques ou morales possédant les capacités juridique, technique et financière nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics, édition 2018.

6. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

1. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de l'I.N.S.S, B.P. 1600, à Bujumbura Tél. 22 26 95 54, FAX (257) 22 26 95 46, moyennant le paiement de Cinquante mille Francs Burundais (50.000 FBU) dont la moitié sur le compte n° 1101/00104 ouvert à la BRB et l'autre la moitié sur le compte n° 1121/005 ouvert à la BRB au nom de l'INSS. Il peut également être consulté dans les locaux de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS), Services Généraux au troisième étage. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit à la Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS), en mentionnant la référence de publication

indiquée en haut de page, au moins 21 jours calendaires avant la date limite de remise effective des offres.

6. Présentation de l'offre

Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres en 2 enveloppes intérieures dont l'une contient **l'offre technique** et l'autre **l'offre financière**. Ces enveloppes seront ensuite glissées dans une enveloppe extérieure qui ne portera aucun signe distinctif. Quatre (4) exemplaires dont un original et 3 copies sont exigés.

Les offres devront être soumises à la Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) immeuble siège, deuxième étage, Tél : 22 26 95 54 au plus tard le 13/11/2018 à 9 heures. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

7. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de nonante (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise effective des offres.

8. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée au plus tard le 13/11/2018 à 9 heures locales.

Toute offre reçue après l'heure limite ne sera pas prise en considération. Sur l'enveloppe extérieure, il ne doit être donné aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet.

9. Séance d'ouverture des offres

9.1 Les offres seront ouvertes dans la salle de réunions de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) immeuble siège, deuxième étage en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants, le 13/11/2018 à 9 heures 30 min.

Le procès-verbal d'ouverture doit être contresigné par tous les membres de la sous commission d'ouverture.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'autorité contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'autorité contractante. Il ne signe pas sur le procès verbal d'ouverture des offres.

10. Critères de qualification.

Les exigences en matière de qualification sont :

a) la conformité de l'offre technique :

- L'attestation de non-redevabilité délivrée par l'INSS du Burundi en original et en cours de validité ;
- L'attestation de non-redevabilité aux impôts et taxes en original délivrée par les Services de l'OBR et en cours de validité ;
- Le Certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF);
- Les bordereaux de versement attestant l'achat du présent DAO et portant son numéro ;
- L'attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de Commerce datant d'au plus 3 mois ;

- Les statuts de la société (personne morale) ;
- Les renseignements sur le soumissionnaire suivant le modèle en annexe ;
- La garantie de soumission de Cinq Cent mille Francs Bu (**500.000Fbu**) ;
- Le Registre de commerce (copie) ;
- L'adresse fixe et connue du soumissionnaire

b) l'offre financière :

- La soumission suivant le modèle en annexe ;
- La prime totale

11. Adresse du Maître d'Ouvrage

L'adresse détaillée de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) est :

**Chaussée Prince Louis Rwagasore,
BP 1600 BUJUMBURA
Tél : 22269504 ou 22269544.**

Bujumbura, le 19.../10/ 2018.

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSS

Emmanuel MIBURO

Général Major

